

Licenciements chez Novartis : Le visage brutal du capitalisme

mardi 15 novembre 2011, par [VARONE Joël](#) (Date de rédaction antérieure : 4 novembre 2011).

Après les entreprises qui augmentent le temps de travail de leurs employé·e·s sans compensation salariales (Lonza), celles qui paient les frontaliers·ères en euros (Von Roll), voici venues les entreprises qui licencient car leurs bénéfices ne sont pas assez importants aux yeux des marchés ou pour améliorer encore leur rentabilité.

C'est le cas notamment des entreprises de la chimie. Après Roche fin 2010 qui annonçait la suppression de 6000 postes de travail dont 770 en Suisse, Huntsmann il y a quelques semaines, c'était mardi 25 octobre au tour de Novartis d'annoncer la suppression de quelques 2000 emplois, dont 1100 en Suisse avec, entre autres, la fermeture du site nyonnais de Prangins employant quelques 320 personnes.

Méthodes patronales barbares

Le nouveau directeur opérationnel de Novartis, l'américain Joe Jimenez, ne s'est pas embarrassé de formules pour prendre cette mesure décidée sans aucune consultation préalable ni négociation avec les représentants du personnel, des syndicats ou de l'Etat. L'arrogance a même été poussée jusqu'à communiquer cette nouvelle au moment où l'entreprise se vantait de ses excellents résultats au troisième trimestre 2011 avec un chiffre d'affaire en hausse de 20 % et un bénéfice qui atteint depuis le début de l'année les 8 milliards de dollars.

Les salarié·e·s ont été sous le choc de cette nouvelle, eux qui ont été habitués aux félicitations et aux nouvelles rassurantes de leur direction. Devant une telle brutalité, leurs réactions demandent un soutien et un appui de l'ensemble des forces progressistes.

Après une première manifestation samedi à Bâle avec près d'un millier de participant·e·s, les salarié·e·s du site nyonnais ont organisé une deuxième manifestation devant le Grand Conseil vaudois ce mardi. Un comité de soutien a été créé ce mercredi et une nouvelle manifestation aura lieu vendredi du site de Prangins pour rejoindre Nyon. Parallèlement le syndicat Unia a lancé une pétition en ligne « *mieux protéger les emplois au lieu de maximiser les profits* » avec un message limpide et pédagogique : les entreprises doivent avant de procéder à des licenciements couper dans les bonus des managers et les dividendes des actionnaires. En ces temps de barbarie capitaliste où les patrons essaient de présenter les licenciements comme étant inéluctables il est plus que temps de reposer le principe syndical de base selon lequel le travail doit primer sur le capital.

Parallèlement, les salarié·e·s de la chimie ont dénoncé leur convention collective de travail pour l'année prochaine exigeant notamment de meilleures protections contre les licenciements. Une décision qui ouvre la voie à de possibles nouvelles mobilisations du personnel de cette branche.

Résistance à l'ordre du jour

Alors que les attaques patronales se multiplient sur tous les fronts, il faut saluer et soutenir cette

volonté de se battre et de résister. Comme il faut multiplier aussi les actions les plus larges possibles pour dénoncer ces licenciements. Nous avons pu voir des interventions dans les médias ces derniers jours de Conseillers d'Etat comme le libéral Leuba ou encore le démocrate-chrétien Unger, nous avons vu un Grand Conseil vaudois voter à l'unanimité une résolution de soutien,... Tous ces actes contribuent à rendre plus manifeste encore la brutalité du capitalisme contemporain.

Toutefois, il importe aussi de ne pas être dupe : les solutions des Leuba et des Unger ne sauraient être des solutions pour les salarié·e·s. Immédiatement après l'annonce des licenciements par Novartis, l'UDC bâlois Caspar Baader lançait l'idée d'un plan de sauvetage de l'industrie pharmaceutique. En gros, sous prétexte de sauver des emplois, demande sera désormais déposée au Conseil fédéral pour alléger fiscalement encore plus les pharmas, geler les baisses de prix des médicaments. D'autres lobbyistes de la branche plaident également pour un assouplissement des procédures de Swissmedic pour autoriser de nouveaux médicaments sur le marché et un renforcement des brevets sur les standards européens et américains.

Quelques semaines après avoir augmenté le temps de travail de son personnel, Lonza demandait aussi des allègements fiscaux et un rabais sur le prix de l'électricité à l'Etat du Valais...

Questions de fond

Plus fondamentalement encore, les licenciements prononcés par Novartis doivent poser la question de la main basse par des intérêts privés sur des entreprises aussi vitales que l'industrie pharmaceutique et des médicaments. La brutalité des licenciements prononcés en Suisse n'est qu'un pan de la brutalité déployée ailleurs par le géant pharmaceutique bâlois, contre ses autres employés des sites situés ailleurs dans le monde, contre les populations du Sud avec les pressions exercées autour du brevetage du vivant.

C'est la raison pour laquelle la lutte actuelle et le soutien à apporter aux salarié·e·s des sites suisses doit aussi passer par un regard critique sur l'entreprise dans son fonctionnement d'ensemble, par une solidarité exprimée avec les employés des autres sites touchés mais aussi plus largement par une solidarité exprimée entre employé·e·s de Novartis et mouvements sociaux se battant contre l'emprise des multinationales sur le droit à la santé et aux médicaments.

Joël Varone

P.-S.

* Paru en Suisse dans « solidarités » n°197 (04/11/2011), p. 4.